

16 février 1922

4666

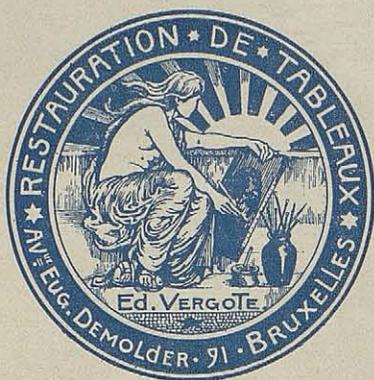
Attendu qu'il est fait appel à la concurrence pour les devis de restauration des œuvres d'art appartenant au Musée, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien faire parvenir à l'adresse de M. Fierens-Devaert, conservateur en chef du Musée, sous double enveloppe cachetée, la correspondance relative au susdit devis.

Veuillez agréer l'assurance de notre
considération distinguée

Vergote *91 avenue Eugène Demolder.*

Buésco P.

Buésco J.



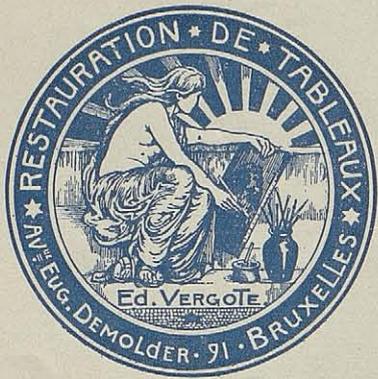
A Monsieur Fierens Gevaert,
Conservateur en chef du Musée
Royal des Beaux-Arts.

J'ai l'honneur de vous soumettre le devis
de restauration des cinq tableaux N^{os} 237. - N^{os} 228. N^{os} 302. N^{os} 500. N^{os} 224.

- Inv. 569 N^o 237. P. Boel. J. Jordaens (Vanitas). Cette toile a beaucoup souffert par l'emploi de fers trop chauds, au moment de l'opération du rentoilage, ce qui produit l'écaillage de la peinture. La transposition est indispensable à la bonne conservation de cette toile; transposition, pointillage et vernissage. fr 650. — 650.
- Inv. III N^o 228. C. Huyssmans. écaillage également produit par fers trop chauds. La transposition me paraît indispensable entre le pointillage et le vernissage fr 550. 550.
- Inv. 204 N^o 302. A. F. Vandermeulen. Fixer, dévernir, pointiller et vernir fr 350. 350.
- Inv. 329 N^o 500. Le Maître de l'Abbaye de Diligheem. Fixer, pointiller, et vernir le panneau central du triptyque. fr 350 350.
- Inv. 3412 N^o 224. G. De Crayer (Le Rosaire) Nettoyer, pointiller les crevasses, enlever les parties repeintes sur les bords des crevasses. fr 300. 300.

Veuillez agréer Monsieur le conservateur, l'expression
de ma considération la plus distinguée.

Ed. Vergote.
M^{re} Eugène Demolder 91. Sect. Bruxelles.



A Monsieur Fierens Gevaert, Conservateur
en chef du Musée Royal des Beaux-Arts.

J'ai l'honneur de vous soumettre le devis de Restauration
des cinq tableaux. N° 237. - N° 238. - N° 302. - N° 560. - N° 124.

- N° 237. P. Boel. J. Jordaeus. (Vanitas.) cette toile a
beaucoup souffert par l'emploi de fers trop chauds
au moment de l'opération du randoilage, ce qui
produit l'écailage de la peinture. La transposition
est indispensable à la bonne conservation de
cette toile; Transposition, pointillage et vernissage 650 f.
- N° 238. C. Haussmanns. écailage également produit
par fers trop chauds; La transposition me paraît
indispensable, outre le pointillage et le vernissage 550 f.
- N° 302. A. F. Vandermeulen.
Fixer, dévernir, pointiller, et vernir. 350 f.
- N° 560. Le maître de l'abbaye de Diligheim.
Fixer, pointiller. vernir le panneau central
du triptique 350 f.
- N° 124. G. De Crayer (Le Rosaire) Nettoyer, pointiller les
crevasses, enlever les parties repeintes sur les
bords des crevasses. 300 f.

Veuillez agréer Monsieur le Conservateur
l'expression de ma considération la plus
Distinguée

Ed. Verjote.
Avenue Eugène Demolder N° 91.
Sob. Bruxelles.

12 juillet 1922

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire savoir que notre Collège dans sa dernière séance a décidé de vous confier à titre d'essai la restauration du tableau de De Crayer (n°124) aux conditions de votre devis ~~est~~ 300 frs. En conséquence vous voudrez bien prendre vos dispositions avec l'administration du Musée pour la mise à exécution de ce travail.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef

Vergote

Restauration

*Vergote
commence
travail
le 22 août 1923*

Bruxelles 27 juillet

1923

Cher Monsieur Vergote

Voulez vous venir prendre vos dispositions en vue de la restauration du tableau de De Crayer que la Commission vous a confiée.

Veillez agréer, Cher Monsieur Vergote, l'assurance de nos sentiments distingués





SÉNAT
DE
BELGIQUE

Restaurants
dame
Hébert

20 y^h 23

Cher Monsieur Fiersen,

J'aurais vous m'indiquer
ci-dessous un restaurant de
Kattevaux digne de toute confiance,

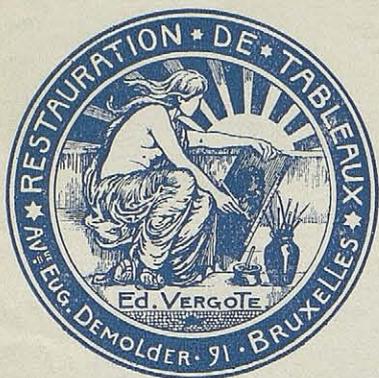
Connaissez-vous M. Vergote,
un bourgeois de molde?

Merci d'avance et

Bien à vous

Alexandre Breaux

M. F. a.
Pépin
Vergote
p. Bureau
p. Bureau
de Heurnel



Bruxelles, le 9. Février 1925.

A Monsieur Firmin Gevaert, Conservateur
en chef du Musée Royal des Beaux Arts.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le Devis
de restauration de trois tableaux.

N^o 229. — N^o 538. — N^o 560. —

In. 1479

N^o 229. J.B. Keyssmans. Paysage & Animaux
Dévernir, pointiller, et vernir 225. fr. *

In. 2935

N^o 538. Mostaert portrait

Dévernir, pointiller, et vernir, 200 fr.

In. 329

N^o 560. Maître de l'abbaye de Dillenberg
Hiptyque. La légende de Marie Madeleine.

Dévernir, pointiller, fixer, et vernir. 600. fr.

Je vous prie, Monsieur, le Conservateur
d'exprimer de ma considération la plus
distinguée

Ed. Vergote.

Avec Eugène Demolder 91. Str.
Bruxelles

4666
Bruxelles 10 mars 1925

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes autorisé à restaurer aux conditions de votre devis du 9 février de le tableau n°229 J.B.Huyssmans Paysage et animaux.

Vous voudrez bien à cet effet vous mettre en rapport avec M.Demeter, pour l'exécution matérielle.

Agréé, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Conservateur en chef.

A Monsieur Vergote
91 avenue Eugène Demolder.Bruxelles.

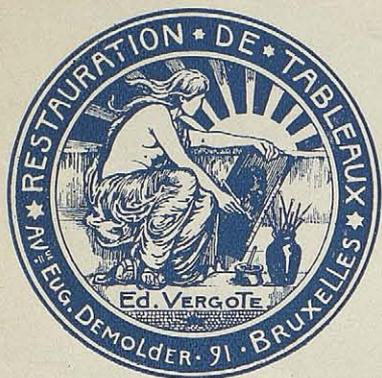
Bruxelles le 8 février 1926.

Monsieur Vergote,

Voulez-vous avoir l'obligeance de passer par mon bureau; nous voudrions vous entretenir d'un tableau qui devrait être restauré.

Recevez, Monsieur Vergote, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Vergote
91 Avenue Eugène Demolder
Bruxelles.



A Monsieur le Conservateur de
Musée Royal des Beaux Arts de Belgique

Après examen du tableau de A. J. Heymans
je juge absolument nécessaire, à la
conservation de l'œuvre, de faire la
transposition de la peinture.

Cette opération nécessitera une dépense
de Cinq.Cent. (500) fr.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur
l'expression de mes sentiments les plus
distingués.

Ed. Vergote.

Bruxelles, le 10. Avril 1920.

Eprouvé par
Vergote

Reçu à la somme
de 22/7 ; à l'heure
d'un don de
Haymans

M. Brault-Lan: a eu
un examen le 10 Mars Vendredi
17 Sept.: A son avis, il y a peu
de chance de succès pour
de transporter la table. Il faut
faire appel à Vergote, lui
mettre le tableau, demander
rapport écrit et devis. Comme
meilleure solution a rapport à
M. Brault-Lan.

17/9. M.

Bruxelles, le 20 septembre 1926.

Monsieur Vergote,

L'auriez-vous pas l'obligeance de passer
par mon bureau, le plus tôt possible ? Je dois vous
montrer un tableau en vue de ^{sa}restauration.

Croyez, cher Monsieur Vergote, à mes sen-
timents les meilleurs.

Le Conservateur-adjoint,

*Il n'est aucun intérêt à l'ouvrage
21/9 HC*

à Monsieur Vergote

Bruxelles, le 20 septembre 1926.

Cher Monsieur Solvay

Je viens de faire placer au Musée Moderne, aux emplacements dont nous avons parlé, les trois tableaux d'Emile Wauters. Ils y font le meilleur effet. Voulez-vous me faire le plaisir de venir les voir ? Si cela ne vous dérange, vous pourriez peut être passer d'abord par mon bureau, rue du Musée, 9, nous nous rendrions ensemble au Musée Moderne. Nous ferons ensuite parvenir aux journaux un communiqué pour annoncer l'entrée de ces oeuvres dans nos collections.

Croyez, cher Monsieur Solvay, à mes sentiments dévoués.



à Monsieur Lucien Solvay

Critique d'art

rue Gachard, 76,

Bruxelles.

Bruxelles, le 15 septembre 1926

1826

Cher Ami,

Vous savez que malgré son rentoilage, exécuté en 1918, ^{et} une nouvelle intervention du restaurateur en 1923, le tableau de A.J. Heymans, Coin de Bruyère, recommençait sa maladie: en certains endroits la peinture se soulevait à nouveau. Une soufflette s'était ^{non} crevassée nous venons, par mesure de prudence, d'éloigner le tableau des galeries et l'avons déposé avec précaution dans l'atelier du préparateur (au Musée ancien). Si vous avez un moment, voulez-vous venir le voir? A l'occasion de la minime restauration apportée par M. Vergote au Portrait de Mme de Somzée, vous m'avez fait demander à celui-ci ce qu'il pensait de la remise en état du ^{non} tableau de A.J. Heymans. A ^{non} mon avis, et je crois que nous vous l'avons communiqué, il faudrait procéder à une "transposition". Vous nous feriez donc plaisir en venant nous donner vos sages et utiles conseils; nous examinerions ensemble ce qu'il conviendrait de faire.

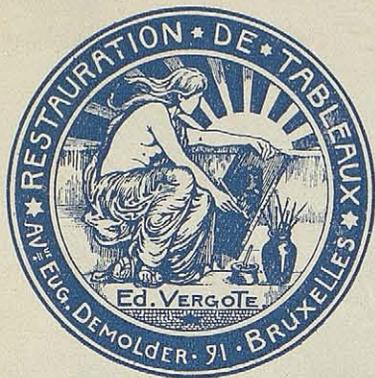
Avec mes meilleurs remerciements anticipés, je vous prie de croire, cher ami, à mes sentiments tout cordialement dévoués.

Crambellani

à M. A. Crambellani
Artiste peintre
Membre de la Commission
directrice du Musée.

AC

Bruxelles, le 23 Fev. 1921.
Septembre



A Monsieur Ferns Gevaert,
Conservateur en chef Musée Royal

J'ai l'honneur de répondre à la
demande de votre lettre du 20 Fev.
Spécifiant ci dessous le travail
de restauration à faire au Tableau
peint par A. J. Heymans (toile de 99 x 150)
Pour garantir la parfaite conservation
de l'œuvre, la transposition est indis-
pensable. Tout le mal provient d'une
préparation defectueuse de la Toile,
qui ne résiste pas sous empatement.
Plusieurs toiles du Maître ont du subir
cette opération.

Ni le rentoilage, ni le fixage nous donnent
un bon résultat, tout ces divers opérations
ne touche pas la partie faible. Je veux
dire la préparation.

Je considère donc que la Transposition

à copier

de la peinture sur une nouvelle toile
être le seul remède. parce qu'il atteint
directement le mal.

Cette opération nécessiterait une dépense
de Cinq Cents fr.

Veuillez agréer Monsieur le Conservateur
l'expression de ma considération la
plus distinguée.

E. Vergote.

arr. Eug. Demolder 91.

Bruxelles, le 24 septembre 1926

Cher Ami,

Voici en copie la lettre que vient de me faire parvenir M. Vergote au sujet de la restauration du tableau de A.J. Heymans, Coin de Bruyères que vous avez bien voulu examiner

Etes-vous satisfait de ce rapport et devis? ou bien faut-il demander à M. Vergote qu'il précise davantage les diverses opérations successives que comportera la transposition?

Dès que j'aurai votre réponse ~~d'~~approbation je ferai la lettre au Ministre pour demander d'autoriser le travail; comme il s'agit d'une dépense de 500frs, la liquidation de cette somme ne pourrait d'ailleurs être faite sans cette autorisation préalable. Nous veillerons à ce que celle-ci nous parvienne au plus tôt.

Merci d'avance, et croyez-moi, je vous prie,
votre sincèrement dévoué.

Le Conservateur adjoint,



à M. Cianberlani

Membre de la Commission directrice

46 boulevard de la Cambre

le 25 septembre 1926

Cheer Monsieur Laes,

Je vous remercie bien sincèrement
pour l'amabilité que vous avez eue de
m'envoyer le catalogue illustré de
l'exposition rétrospective du paysage
flamand; et de votre petit mot
aimable de dévotion.

J'ai pris connaissance de la copie de
la lettre que Monsieur Vergotte a
envoyée le 23 septembre à Monsieur
le conservateur. Ce rapport et ses
notes donnent me semble-t-il suffi-
samment satisfaction.

Dans cet ordre de choses, toutes ces
garanties par écrit ne garantissent
en fin de compte rien du tout;
Ce qui importe c'est; la compétence,
et la probité de l'homme que l'on
emploie pour ce genre de travaux.
Monsieur Vergotte m'a donné la preuve

qui possède ces qualités, cette lettre
laisse supposer qu'il a déjà fait ce même
travail à d'autres œuvres du peintre
Iberman.

Mon cher Lou, je vous envoie
mes bonnes salutations.

Alfred Humbert Lœnn

Approbation ce plus vi possible

J. L. Car Chief

Le Comandante

Bruxelles, le 29 septembre 1926.

Monsieur le Ministre,

D'accord avec Mr Ciamberlani, délégué de la Section d'Art Ancien de la Commission Directrice pour les questions relatives à la restauration des tableaux, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien autoriser Mr Ed. Vergote à remettre en état le tableau de H.J. Heymans " Coin de Bruyère ". Ce travail consiste à transposer la peinture. Le prix demandé est de Frs 500.

Nous transcrivons ci-après le rapport de Mr Vergote :

" Spécifiant ci-dessous le travail de restauration
" à faire au tableau peint par H.J. Heymans (toile de
" 95 X 2,50). Pour garantir la parfaite conservation de
" l'oeuvre, la transposition est indispensable. Tout le
" mal provient d'une préparation défectueuse de la toile
" qui ne résiste pas aux empattements. Plusieurs toiles
" du maître ont du subir cette opération.
" Ni le rentoilage, ni le fixage n'ont donné un bon
" résultat, toutes ces diverses opérations ne touchent
" pas la partie faible, je veux dire la préparation.
" Je considère donc que la transposition de la pein-
" ture sur une nouvelle toile est le seul remède, parce
" qu'il atteint le mal.
" Cette opération nécessiterait une dépense de cinq
" cents francs.

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Nous vous saurions gré, Monsieur le Ministre,
de bien vouloir nous faire parvenir votre approbation
le plus tôt possible.

Pour le Conservateur en chef :

Le Conservateur,

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

" Section

N^o 2645

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 22 octobre 1926

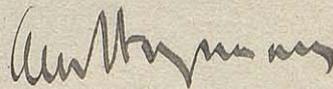
16, Boulevard de Waterloo

*Reçu
22/10*

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 29 septembre dernier, j'ai
l'honneur de vous faire savoir que vous êtes autorisé à con-
fier à M. Vergote la restauration du tableau intitulé " un coin
de Bruyère ", du peintre H.J. Heymans, pour le prix de cinq
cents francs.

LE MINISTRE,



1924. — Mod. 288. — A. Gilles

A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée royal des Beaux-Arts.

Bruxelles, le 25 mars 1927.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Section de l'Art Moderne de la Commission a examiné votre demande tendant à pouvoir exécuter, en votre domicile, la restauration du tableau de A.J. Heymans " Un coin de Bruyère ".

Etant donné le caractère spécial du travail à effectuer (transposition) la dite Section accorde cette autorisation à titre tout à fait exceptionnel; il est entendu aussi que celle-ci ne pourra jamais être invoquée comme un précédent.

Il serait désirable que la restauration put être exécutée le plus rapidement possible. Voulez-vous me faire savoir quand vous comptez commencer ce travail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Vergote

rus Eugène Demodère, 91,

Bruxelles.

A. J. Heymans.

(Un coin de Bruyère). enlever
le 4 avril 1924. pour transposition
par Monsieur Vergoten.

Jenys.

à classer
au dernier

A.G. 5/5

1853

1853 le 6 juin 1997

Mon cher Paes

Wolven
J. A. P. Heymann
restaurateur

J'ai bien reçu votre lettre.
J'irai vos voir mercredi a 2 heures
Je convoque Monsieur Vergote.
J'espère que vous vous portez bien
et je vous envoie mes très amicales
salutations.

Monsieur l'ami

M. Mexique -
Lettre l'homme

Marche | Bruxelles
Le Dimanche

Bruxelles

Extrait du
Doss. 1853,

Jornis Heymans
Coin de Bruyère

Transmis à M. Pinchart
le 8 juillet 1927

Note de restarutaion du mois de mai juin 1927

Le Musée des Beaux-Ars Section de
l'Art Moderne de Bruxelles Doit à E Vergote 91 avenue
Eugène Demolder Bruxelles la somme de cinq cents frs
pour la restauration "transposition" du tableau de
A.J. Heymans "Un coin de Bruyère "

(s) E Vergote

le 8 juillet 1927